

COMMUNE DE SAULIAC SUR CELE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 08 SEPTEMBRE 2020

Présents : Anne Lompech, Nina Cousin, Joëlle Scoubart, Corinne Magné, Elie Bellenger, Stéphane Ségala, Daniel Bancel, Michel Certhoux (pouvoir de Violaine Debelle), Yves Segond, et Erwan Leconte.

Excusée : Violaine Debelle (pouvoir à Michel Certhoux).

Sécrétaire de séance : Erwan Leconte.

Ordre du jour :

- Représentation de la commune à la commission locale d'évaluation des charges transférées CLECT
- Sortie d'inventaire
- Représentation dans les instances intercommunales AGEDI, FDEL, CNIL, ENEDIS...
- Aire de repos
- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau
- Adhésions et demandes de subvention
- Questions diverses

- **Approbation du compte rendu précédent.**

Après discussions et débats, en particulier sur la formalisation des échanges sur le dossier de l'aire de repos, le compte rendu de la séance précédente est approuvé.

- **Représentation de la commune à la commission locale d'évaluation des charges transférées CLECT**

Obligation pour le Grand Figeac de constituer cette commission. Souhait du Président que cette commission coïncide avec la commission des finances.

Il est proposé que ce soit le conseiller communautaire référent de la commune qui siège à cette commission.

Validé à l'unanimité.

- **Sortie d'inventaire du poêle à bois du logement de la Mairie.**

Vote à l'unanimité pour la sortie d'inventaire.

- **Représentation dans les instances intercommunales AGEDI, FDEL, CNIL, ENEDIS...**

Représentation FDEL : titulaire Anne Lompech, suppléante Nina Cousin

Référent « tempête » pour ENEDIS : Corinne Magne

Référent AGEDI : Elie Bellenger

Référent CNIL : Elie Bellenger

- **Aire de repos**

Suite à la réunion du 23 juin, le marché du lot n°2 n'a pas été déclaré infructueux, malgré le dépassement de l'estimatif.

Ce point surprend certains membres du conseil.

Pendant l'été, une négociation a été engagée avec les entreprises qui a permis une réduction du devis d'un peu plus de 4000€. L'entreprise la mieux placée propose un montant de travaux de 65235,53€ HT (plus de 3200€ HT /m²).

2 scénarios s'offrent à la municipalité :

- 1 > Validation de la proposition du lot n°2 après négociation et engagement dans la réalisation des travaux programmés
- 2 > Relance des études du lot n°2 : assimilé à un retour « à la case départ » du projet (incertitude sur le maintien des financements, nouveau permis d'aménager, nouveaux plans, etc).

Le maire propose une délibération concernant la mise en œuvre du scénario 1 :

« La commune de Sauliac-sur-Célé est maître d'ouvrage pour l'aménagement de l'aire naturelle en bordure du Célé dans le cadre du Pôle Pleine Nature en vallée du Célé. Pour ce projet, la commune a délégué la maîtrise d'ouvrage au Syndicat mixte du bassin du Célé – Lot médian, maître d'ouvrage délégué.

- Un maître d'œuvre a été retenu en septembre 2018 (Atelier Gillet Besse et Julien Romane) pour élaborer le projet. S'en est suivi le lancement de consultations pour les travaux d'aménagement de l'aire.
- **Consultation n°1 :**
- Le premier marché, divisé en 3 lots a été publié le 21 novembre 2019 :
- Lot n°1 : Terrassement, VRD
- Lot n°2 : Bâtiments toilettes
- Lot n°3 : Plantations

Une négociation a été opérée pour les lots n°1 et 3 entre le 6 février et le 5 mars 2020. Les marchés ont été attribués aux entreprises suite à la validation de la commune suite au conseil municipal du 23 juin 2020.

Lot n°1 : Terrassement, VRD après négociation

- L'offre de base de la STAP est retenue pour un montant de **50 608,08 € TTC**.
- Le marché a été notifié à la STAP le 10 juillet 2020.

Lot n°3 : Plantations, après négociation

- L'offre de base de la Société MARION ESPACES VERTS est retenue pour un montant de **7 202,4 € TTC**. Le marché a été notifié à la MARION ESPACES VERTS le 10 juillet 2020.
- **Lot n°2 :** Pour le « Bâtiment toilettes », le marché s'était avéré infructueux au terme de cette consultation (aucune offre remise)
- **Consultation n°2 :**
- Le lot n°2 pour la construction du bâtiment de toilettes a été relancé en consultation le 10 février 2020 pour un retour des offres le 2 mars 2020. Les entreprises VERMANDE CRT et CAMMISAR ont déposé une offre.
- En suivant, 2 phases de négociation conformément au règlement de la consultation du marché

ont eu lieu avec les 2 entreprises :

- . Du 20 avril au 25 mai 2020 ;
- Du 10 au 31 juillet 2020 (lancée suite au conseil municipal du 23 juin 2020) intégrant une négociation sur site le 20 juillet 2020.

Après analyse du rapport d'analyse de la 2^{ème} phase de négociation, l'offre de VERMANDE CRT apparait comme la mieux disante avec une toiture végétalisée. Pour la solution de base, le montant du marché est de 65 235,63 € HT.

Le montant du marché est de 63 885,63 € HT avec le choix des variantes suivantes :

- -WC posé en céramique : robinetterie, robinet de chasse pressoir en INOX, tube de chasse, abattant WC anti vandalisme y.c. alimentation et fixation ;
- -Remplacement du banc extérieur par un muret en pierres sèches et arase en pierres de taille dans le prolongement de l'évier.

- Le maire propose au conseil municipal de :
- -valider le choix de l'entreprise VERMANDE CRT pour l'exécution du lot n°2 (bâtiment de toilettes avec toit végétal) ;
- -autoriser le SmCLM en tant que maître d'ouvrage délégué à poursuivre les démarches administratives et techniques pour permettre la validation et l'exécution du lot n°2 ;
- -valider le nouveau plan de financement de l'opération et autoriser le Maire à signer l'avenant à la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec le Syndicat mixte du bassin du Célé – Lot médian

Plusieurs membres du conseil s'indignent de devoir engager la commune dans un projet comme celui-ci, avec un tel montant de travaux pour réaliser un bâtiment sanitaire de 20 m².

Après discussion, le conseil vote de la délibération proposée par le maire : 7 voix pour et 4 contre.

• **Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau**

La loi oblige les maires à communiquer un rapport sur la qualité du service public de l'eau. Un 4 pages nous a été adressé par l'Agence de l'eau Adour Garonne. Daniel Bancel en a fait une synthèse, présentée au Conseil Municipal.

• **Adhésions et demandes de subvention**

Adhésion à l'Association des Maire Ruraux de France : 100 €.
Avis favorable.

Adhésion à l'Association des Maires de France (service juridique d'appui aux communes très performant) : 159 €.
Avis favorable.

Demande de subvention à sauvegarde du Célé : 50 €.
Avis favorable.

• **Questions diverses**

- Le PNR des Causses du Quercy souhaite engager un inventaire du patrimoine quercynois .Yves Segond prendra contact avec la chargée de mission du PNR en charge du dossier et sollicitera les conseiller(e)s et les sauliacois(e)s intéressés par cette initiative du PNR.

- Chemin rural à La Merlie
Suite à la demande de Stéphane Figuié, il est décidé d'entretenir et de tailler le chemin rural de l'angle de chez Jacques Van Delft jusqu'au Célé. Le besoin de reprofilage des bandes de roulement des véhicules sera évalué après travaux de taille.
Par ailleurs il convient de préserver, voire de restaurer, l'accès au Célé par les chemins relevant du domaine public. Ce dernier point sera inscrit à l'ordre du jour d'un prochain conseil.
- Enlèvement des déchets lors de la saison estivale
Besoin d'un récup' verre supplémentaire et de davantage de containers pour la collecte (ou plus de passages du ramassage)
Constitution d'une commission municipale pour analyser la situation et faire des propositions au SYDED : Elie Bellenger, Yves Segond et Corinne Magné.
- Castinière de Stéphane Figuié dans les combes d'Alon
Nina Cousin s'interroge sur les autorisations de travaux de curage de la colline dans les combes d'Alon.
Le Maire va se renseigner et fera une information à Stéphane Figuié.
En complément, Erwan Leconte précise que dans la mesure où les règles s'appliquent à tout le monde, il serait bon de rappeler à l'ordre tous les sauliacois qui procéderaient à de tels travaux chez eux, ou à des décharges sur leurs terrains.
- Transports scolaires : le maire interviendra auprès des services de la région Occitanie pour que le ramassage scolaire pour les écoles de la vallée du Célé se fasse aux lieux dit « les Anglades » comme cela a été le cas ces dernières années.
- Chantier Roc Traoucat
Il y a une fuite dans la toiture de la chapelle. Stéphane Ségala, Yves Segond et Elie Bellenger iront voir ce qu'il y a à faire.
- Point voirie :
 - Chemin de Cuzals (demande de devis au Grand Figeac et à Stéphane Figuié : de 5000 à 15000€ selon les travaux retenus). Une solution semblerait trouvée avec le Département en lien avec le Grand Figeac, vraisemblablement pour une mise en œuvre en 2021.
 - Choix des tronçons à débroussailler, à déterminer d'ici mi-octobre
 - Les évacuations et descentes des eaux pluviales dans Sauliac sont évoquées.
- Proposition d'une formation sur « les gestes qui sauvent » assurée par Corinne Magné (pompier)
Proposition acceptée, mais rappel du respect des règles sanitaires à respecter en cette période de covid.

La prochaine réunion n'a pas été programmée.

La réunion s'est achevée à minuit.

Le Maire

Daniel BANCEL

